



Licence 2 Droit

Site d'Orsay

Responsable : Stéphane Duroy

Nom et Prénom	N° E	Etudiant [
Tél	Email (prenom.nom) :		•••••	.@univ	ersite	-paris	-sacl	ay.fr
Etudiant redoublant : oui	non 🗌							

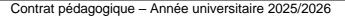
La Mineure « Juriste Anglophone » ne peut pas être suivie sur le site d'Orsay

					Evalua	ations		
Enseignements	Semestres	ECTS	СМ	TD	Session 1	Session 2	Seuil de compensation	
BCC1. Résoudre un problème juridique		36					10/20	
Droit civil 3 – Obligations : contrats	3	5	33	15	ECT	ET		
Droit administratif I	3	5	33	15	ECT	ET		
Droit civil 4 – Obligations : responsabilité civile	4	5	33	15	ECT	ET		
Droit administratif II	4	5	33	15	ECT	ET		
Droit privé des affaires	4	3	33		ET	ET		
1 TD au choix (2 UE obligatoires)								
Droit pénal général	3 avec TD 3 sans TD	5/3	33	(15)	ECT	ET		
Droit de l'UE Cours en français	3 avec TD 3 sans TD	5/3	33	(15)	(ou ET)	L1		
1 UE au choix								
Procédure pénale	4 🗆	5	33	15	ECT	ET		
Finances publiques	4 🗆		- 00	10	201			
BCC2. Situer un problème dans son contexte		15					7/20	
Histoire contemporaine du droit privé	3	2.5	30		ET	ET		
Enjeux de la transition écologique	3	2.5	SPOC		VSN	VSN		
Introduction à la philosophie et à la sociologie du droit	3	2.5	30		ET	ET		
Histoire du droit public – l'Antiquité	4	2.5	30		ET	ET		
Grands systèmes de droit : cours en français	4 🗆	2.5	30		ET	ET		
1 UE au choix :								
Monnaie et Finances	4 🗆	2.5	30		ET	ET		
Économie internationale et européenne : cours en français	4 🗆	2.5	30		ET	ET		
BCC3. Agir et communiquer		9					10/20	
Informatique (Pix)	3	1		15	ECT	ET		
Méthodologie documentaire I	3	0,5		2	VSN	VSN		
Anglais 1	3	2		15	ECI			
Méthodologie documentaire II	4	0,5		2	VSN	VSN		
Projet professionnel II (Rencontres métiers)	4	1			VSN	VSN		
Anglais 2	4	2		15	ECI			
1 UE au choix à chaque semestre :								
Projet personnel (dont engagement étudiant)	3 🗆	1			VSN	VSN		
Projet académique	3 🗆	1			VOIN	VOIN		
Atelier cassation administrative*	4 🗆	1		7.5	ECI			
Atelier cassation civile *	4 🗆	1		7.5	ECI			
Total annuel		60						
1 option facultative **: Semestre 1 ☐ Semestre 2☐		Point bonus						

*Capacité d'accueil Orsay :

- Atelier Cassation : 40
 - o Atelier Cassation administrative : 20 (= 1 atelier)
 - o Atelier Cassation civile : 20 (= 1 atelier)

^{**} Options facultatives (point bonus): LV2, Sport, Atelier culturel, Pratique d'un instrument ou Engagement étudiant: 0.25 par année ou 0,125 par semestre.





Licence 2 Droit

Site d'Orsay

Responsable : Stéphane Duroy

Modalités de contrôle des connaissances :

VSN : validation sans note : le résultat est « Admis » ou « Défaillant »

ECT: Evaluation continue et terminale:

- Session 1 : 50% note contrôle continu + 50% note examen de fin de semestre.
- Session 2 : Si la note de contrôle continu de session 1 est égale ou supérieure à 10/20, alors la note finale de l'UE en session 2 = 50% de la note de contrôle continu de session 1 + de 50% de la note d'examen de session 2.

Si la note de contrôle continu de session 1 est inférieure à 10/20, alors la note de l'UE en session 2 = 100% note de l'épreuve de session 2.

ET : Evaluation terminale :

ET: Evaluation terminale:

- · Session 1 : examen de fin de semestre
- Session 2 : examen de session 2.

ECI: Evaluation continue intégrale en une session unique :

- Session 1 : épreuves de contrôle continu (intégration d'une épreuve de "seconde chance" au cours de l'UE et avant la période des examens) qui donnent lieu à une note finale.
- Session 2 : report de la note de session 1 en session 2

SPOC : cours en ligne sur e-Campus

BCC : Bloc de compétences et connaissances.

Conditions de validation de l'année de Licence 2 :

Validation de tous les BCC (moyenne supérieure ou égale à 10/20 et résultat « ADMIS » **Ou**, remplir toutes les conditions suivantes :

- Moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 ET
- BCC1 : moyenne supérieure ou égale à 10/20 ET
- BCC2 : moyenne supérieure ou égale à 7/20. Le BCC2 peut être compensé par le BCC1 ET
- BCC3 : moyenne supérieure ou égale à 10/20 ET
- Les UE évaluées en « VSN » doivent obligatoirement être validées « ADMIS », faute de quoi le BCC sera « Ajourné ».

Je	soussigné(e).							atte	ste avo	oir activé mon	compte	Adonis	(adresse	mail	Paris	s-Saclay)
via	https://adon	is.un	iversi	ite-pai	ris-s	aclay.fr/activati	on/	(unique conta	ct pou	ır toute comm	unication	admin	istrative à	ľuni	versi	té Paris-
Sac	clay) et avoir	pris	conn	aissar	nce	du Règlement	des	études ainsi	que	des modalités	* partic	ulières	applicable	∍s à	се	contrat
péc	d agogique co	nsulta	bles	sur	le	site https://www	<u>w.jm.ر</u>	universite-paris-	saclay	.fr/formation/reg	<u>llement-de</u>	es-etude	s-et-modali	tes-de	e-cont	trole-des-
con	naissances-m	CC														

Date et signature de l'étudiant



Licence 2 Droit

Site de Orsay

Responsable : Stéphane Duroy

Capacité d'accueil Orsay:

• Atelier Cassation: 40

o Atelier Cassation administrative : 20 (= 1 atelier)

o Atelier Cassation civile: 20 (= 1 atelier)

Modalités de contrôle des connaissances

VSN : validation sans note : le résultat est « Admis » ou « Défaillant »

ECT: Evaluation continue et terminale:

- Session 1 : 50% note contrôle continu + 50% note examen de fin de semestre.
- Session 2 : 50% note de contrôle continu de session 1 reportée et 50% note d'examen de session 2.

ET: Evaluation terminale:

- Session 1 : examen de fin de semestre
- Session 2 : examen de session 2.

ECI: Evaluation continue intégrale en une session unique :

- Session 1 : épreuves de contrôle continu (intégration d'une épreuve de "seconde chance" au cours de l'UE et avant la période des examens) qui donnent lieu à une note finale.
- Session 2 : report de la note de session 1 en session 2

EX: Evaluation de session 2

SPOC: cours en ligne sur e-Campus

BCC : Bloc de compétences et de connaissances

Conditions de validation de l'année de Licence :

Validation de tous les BCC (moyenne supérieure ou égale à 10/20 et résultat « ADMIS »

Ou, remplir toutes les conditions suivantes :

- Moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 ET
- BCC1 : moyenne supérieure ou égale à 10/20 ET
- BCC2 : moyenne supérieure ou égale à 7/20. Le BCC2 peut être compensé par le BCC1 ET
- BCC3 : moyenne supérieure ou égale à 10/20 ET
- Les UE évaluées en « VSN » doivent obligatoirement être validées « ADMIS », faute de quoi le BCC sera « Ajourné ».

Je soussigné(e)	atteste avoir	activé mon	compte	Adonis (adresse	e mail
Paris-Saclay) via https://adonis.u-psud.fr/activation (unique contactivation)	ct pour toute	communicat	ion admii	nistrative à l'univ	/ersité
Paris-Saclay) et avoir pris connaissance du Règlement des études a	ainsi que des r	nodalités* p	articulièr	es applicables	à cette
fiche pédagogique consultables sur le site https://www.jm.universite-	paris-saclay.fr/	/formation/reg	glement-d	les-etudes-et-mod	dalites-
de-controle-des-connaissances-mcc					

Date et signature de l'étudiant